

**Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet**  
C/o Jacqueline SEIGNEURIC  
**8, rue des muguets**  
**81310 – LISLE SUR TARN**  
Email : collectiftestet@gmail.com



Lisle-sur-Tarn le 21 février 2024

Monsieur Michel VILBOIS  
Préfet du Tarn  
Place de la Préfecture  
81013 Albi

Objet : Projet d'autoroute A69 – lettre ouverte concernant les violences commises par des forces de l'ordre

Monsieur le Préfet du Tarn,

Le collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet s'associe pleinement à la lettre ouverte de la Confédération Paysanne du Tarn que vous trouverez en annexe de ce courrier.

Vous n'êtes pas sans savoir que, lors des évènements qui opposaient des associations et citoyens à la réalisation du barrage de Sivens, en septembre-octobre 2014, ceux-ci n'ont eu pour réponse que des violences de la part des forces de l'ordre.

Ces violences étaient crescendo et, à cet égard, de nombreuses alertes ont été envoyées à Monsieur la Préfet par de simples citoyens, mais également par de nombreuses personnalités dont des députés, sur le risque de survenue d'un drame, ce qui a fini par arriver avec le décès de Rémi FRAISSE.

Vous n'êtes pas sans savoir que, 20 mois après ce drame, la justice s'est prononcée pour l'annulation de tous les arrêtés qui n'avaient pas été abrogés, donnant ainsi raison à tous ces lanceurs d'alerte.

Le scénario se renouvelle concernant la lutte contre l'autoroute A69, avec votre aval.

Nous vous demandons donc solennellement, de faire cesser toutes actions violentes pouvant entraîner un dramatique accident sur le tracé du chantier de l'A69, et d'instaurer un moratoire, le temps que les recours soient examinés par les tribunaux.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.  
Le collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet

Claude Forgeot  
Représentant du collectif Testet

## Annexe



# Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

## Tarn

**Maison des Associations - Place du 1<sup>er</sup> Mai - 81100 CASTRES**

Objet : Lettre ouverte à Monsieur le Préfet du Tarn.  
Castres le 20/02/2024

Monsieur le Préfet du Tarn,

Face à la violence ahurissante qui se déchaîne de la part des forces de l'ordre sur des militant.e.s sur le lieu-dit « la Crémade » et aux alentours, dans la commune de Saïx, nous vous alertons sur la surenchère de moyens répressifs et leurs conséquences.

Vous n'êtes pas sans savoir que les personnes juchées dans les arbres, dites « écureuil.le.s », portent pour nous toutes et tous l'idéal d'un monde relevant le défi du changement climatique et de l'équité entre les peuples contre une économie mondialisée, marchandisant tout ce qui est vivant. Les lanceurs d'alerte sont indispensables afin de faire respecter l'État de Droit lorsque celui-ci est bafoué.

Lors de son déplacement sur les lieux, Monsieur le Sous-Préfet, ce dimanche 18 février 2024, a pu constater que les moyens mis en place par ces militants sont principalement l'opposition par leur propre corps à l'avancée des bulldozers, pelles mécaniques et tronçonneuses.

Face à eux, votre détermination à faire aboutir le projet d'autoroute A69 ne fait pas de doute et vous ne reculez pas devant l'usage de tous les moyens mis à votre disposition par l'Etat et nos impôts. Nous ne doutons pas de votre qualité de discernement. Vous êtes conscient que ce que vous mettez en œuvre est totalement disproportionné, au regard des moyens de résistance des « écureuil.le.s ».

Nous vous rappelons que c'est en notre nom que votre mission de Préfet doit sa légitimité. Les outils et personnels de gendarmerie sont au service de la population, en aucun cas, vous n'avez la légitimité de les utiliser contre les citoyens.

Ayant, dans notre département, vécu un mouvement de résistance de ce même type ainsi que la mort dramatique du militant Rémi Fraisse, nous souhaiterions que votre discernement et votre sens du devoir nous évite un évènement similaire.

Considérant toutes les démarches juridiques ainsi qu'une enquête parlementaire en cours sur le projet de l'A69, nous vous demandons une suspension des travaux.

Considérant notre courrier comme une alerte et une demande à votre égard, si un accident survenait dans la confrontation des militants et forces de l'ordre, vous en porteriez une part de responsabilité.

Nous vous demandons donc solennellement, de faire cesser toutes actions violentes pouvant entraîner un dramatique accident sur le tracé du chantier de l'A69, et d'instaurer un moratoire, le temps que les recours soient examinés par les tribunaux.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

La Confédération Paysanne du Tarn

**Confédération Paysanne du Tarn - Place du 1<sup>er</sup> Mai - 81100 CASTRES**

**Tél : 05.63.51.08.47 - Fax : 05.63.51.85.03**

**Courriel : confpays.81@free.fr**